

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 99 Licenciements

n° 99

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

21 mars 1918

Numéro JO

n° 257 du 31/03/1918

Date du numéro

31 mars 1918

### TEXTE INTÉGRAL

le sieur ANASSE MALIAPOULLE, commis greffier auxiliaire près les tribunaux indigènes a été licencié de son emploi pour compter du jour de sa sortie de l'hôpital. Il sera rapatrié à Pondichérvs par le premier vapeur qui touchera Djibouti à destination de Colombo. Par même décision le nommé ALI SOLIMAN, écrivain auxiliaire au secrétariat général a été détaché provisoirement en qualité de commis auxiliaire près les tribunaux indigènes en remplacement du sieur ANASSE MALIAPOULLE licencié.